

Règles de Classe OPEN 5.00.

GENERALITES

La philosophie des adeptes de l'Open 5.00 se résume en quelques mots : Convivialité, simplicité et plaisir de naviguer. Le concept du bateau est parfaitement adapté à ces souhaits. Son dessin et sa qualité de fabrication, autant que celles de ses équipements (accastillage HARKEN par exemple) permettent à tous de naviguer très vite, sans sophistication et en toute sécurité.

Afin de respecter ces valeurs et principes, le bateau se suffisant à lui même, les règles de jauge de l'OPEN 500 sont des règles fermées (***tout ce qui n'est pas écrit est interdit***).

L'utilisation du bateau doit se faire tel que fourni par le constructeur, avec quelques aménagements de bon sens, pratiques ou de confort admis, ceux-ci n'ayant pas d'incidence positive sur la performance du bateau, ni négative sur la sécurité. Seuls les aménagements indiqués plus après seront autorisés.

La série ne souhaitant pas organiser de pré-jauge et de jauge dans les épreuves, à la différence d'autres supports, compte sur le fairplay de chacun, valeurs qui sous-tend l'esprit de notre classe, pour s'attacher à respecter scrupuleusement ces règles.

La participation aux rassemblements d'Open 500, requiert d'être en conformité avec la législation en vigueur (*conforme à l'homologation du bateau et matériel de sécurité à bord*), ainsi qu'avec les Règles de Courses à la Voile (RCV), l'Avis de Course (AC) et Instructions de course (IC).

L'association de classe est affiliée à la FFVoile. A ce titre, elle ne peut délivrer de licences, néanmoins elle doit s'assurer que l'ensemble de ses membres est titulaire d'une licence FFVoile.

L'association de classe s'engage à respecter l'ensemble des règles fédérales relatives au calendrier de la FFVoile.

Les plans et spécifications ne peuvent être modifiés que par délibération d'une Assemblée Générale de l'association prise dans les conditions de quorum et de majorité nécessaire pour la modification des statuts.

IDENTIFICATION des VOILIERS

Les numéros de voile pour identification des bateaux sont attribués ou confirmés par l'ASOPEN en fonction du numéro de la coque.

Pour l'attribution d'un numéro, signaler vos coordonnées et le numéro de coque gravé sur la plaque d'homologation du constructeur.

Les lettres et numéros devront être apposés conformément aux RCV ainsi qu'aux indications de la rubrique « conseils » sur le site.

L'EQUIPAGE

- L'équipage sera constitué d'au moins deux personnes avec un maxi de 3 personnes.
- Il devra être constant pour la durée d'une épreuve sauf cas de force majeure.
- Chaque équipier devra porter une aide à la flottabilité ou brassière de sécurité aux normes NF ou CE.
- Pratique de l'Open 5.00 en solitaire :

Le solitaire est toléré, mais n'est pas dans la philosophie de notre série. Le barreur agit alors sous sa seule responsabilité. Il devra se prémunir contre sa chute dans l'eau, être autonome et rester maître de son bateau. Il ne bénéficiera pas d'aménagement, ni d'attribution de coefficient particulier, ni de classement différencié.

REGATES EN INTER-SERIE

En courses inter-série, pour que l'équité soit respectée entre bateaux différents, un coefficient leur est attribué. Celui-ci est revu chaque année et peut subir parfois des modifications.

Ces coefficients sont consultables sur le site Fédéral, voile légère inter-série ou Osiris en navigation habitable.

LE BATEAU

Le bateau doit naviguer sous la version standard, coque, appendices, grément, tel que livré par le constructeur.

Équipements supplémentaires obligatoires:

Pour le respect de l'équité sportive à la vue des disparités possibles de législations devra être à bord :

- un container (caisse ou sac) d'une masse de 7 Kgs minimum, contenant un mouillage et le matériel de sécurité.
- Un bout de remorquage d'une longueur de 10 m et d'un diamètre minimum de 8 mm, flottant et d'un seul tenant.

Équipements et aménagements facultatifs autorisés:

- Une girouette mécanique.
- Des penons en quantité libre sur voiles, grément etc....
- Un compas magnétique ou TACTIK mini.
- Deux bailles à drisses (article proposé en option au chantier) pour avoir sous la main la bouteille d'eau, l'appareil photo ou la crème solaire.
- Un tuyau sous le tambour d'emmagasineur de foc pour éviter que l'écoute de spi ne s'y loge
- La dissociation drisse de spi / Tangon.
- Le remplacement de la poulie de tourelle de la GV par une poulie winch du même type que celles fournies pour les écoutes de spi exemple chez Harken en 'Carboratchmatic' 57mm (réf. 2625), afin de faciliter le choqué de l'écoute de GV.

**Il est possible de rehausser cette poulie par l'ajout en dessous d'une manille*

- Remplacement des poulies winches de spi 57mm par des poulies de 75mm, afin de faciliter la tenue de l'écoute de spi.

**Existent chez Harken, en 'Carboratchmatic' (réf.2680) ou en simple débrayable chez Frederiksen (réf.009 et 044).*

- Le Choix du stick est libre

Les bandes antidérapantes, et autres petits aménagements de confort n'ayant pas d'incidence sur la performance et la sécurité, sont acceptés, aux conditions d'être vus et sus de tous, et validés par un responsable de la classe.

La classe restant ouverte à des évolutions positives, tous les autres aménagements, pouvant améliorer les conditions de navigation pourront être soumis au comité technique de la classe et devront être validés par ce même comité avant utilisation en régates.

LES VOILES

- Les voiles, spi y compris, devront obligatoirement être ceux fournis par le constructeur.
- Un seul jeu de voile doit être utilisé pendant la durée d'une régates.

REPLACEMENT DE MATERIEL

- Les appendices, grément espars et le grément de remplacement devront obligatoirement être ceux fournis par le constructeur.
- Le remplacement d'une pièce d'accastillage, devra s'effectuer à l'identique (dimensions, fonction et emplacement).

En cas de dommage nécessitant le remplacement d'un matériel en cours de régates, en aviser le comité de course à la première occasion raisonnable, et si possible avant d'en effectuer le changement.

RUBRIQUE «conseils» :

La rubrique conseil de notre site s'efforce de vous faire profiter de nos expériences mutuelles afin de rendre notre navigation plus agréable, performante et conviviale, dans le meilleur esprit sportif.

- Remplacement des poulies de spi : par un modèle 75mm : le spi ne sera pas plus facile à border, mais l'effort nécessaire à la rétention sera diminué.
- Les sticks télescopiques en aluminium sont déconseillés car, tordus dans une manœuvre hasardeuse, ils deviennent inutilisables.

Modifier le 04/11/2016 et applicable au 04/11/2016.